cl 33
Melun
2446

Numéro matricule du recrutemen : 2446

Classe de mobilisation : cl 33 - Melun

SIGNALEMENT.

Cheveux Châtains, Yeux marrons,
Front Moyen, Nez rectiligne
Visage rond, Renseignements physionomiques complémentaires :

Taille : 1 mètre 63 centimètres.
Taille rectifiée : 1 mètre ..... centimètres.
Marques particulières :

Degré d'instruction : 3

	CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS au CONTROLE spécial.	NUMÉROS MATRICULE ou au répertoire.
Armée active.	73ème Régt d'Artillerie		5033
	20ème Escadron du Train		H 38
Disponibilité.	73e Régiment d'Artie.		
	Cies d'Artillerie N° 20		
1re réserve.			
2e réserve.			

Octobre 1934 Affecté au 20ème Escadron du Train et à cette Mairie des Contrôles du Corps le 6 Avril 1935.
Renvoyé dans ses foyers le 12 octobre 1934. en attendant son passage dans la disponibilité qui aura lieu le 11 octobre 1935.
Passé dans la disponibilité le 11 octobre 1935. Certificat de bonne conduite "Accordé"
Affecté au 73e Régiment d'artillerie Affecté au Cies d'Artillerie N° 20 le 15 mars 1936.
Rappelé à l'activité le 6 Septembre 1939
Affecté au 68e Régt d'artillerie
Arrivé au corps le 6 Septembre 1939

ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.

CAMPAGNES.	BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.
	Ess le 7-4-70 Mairie de St Pierre les Nemours 77

PÉRIODES D'EXERCICES.

- 1re réserve. — 1re dans le 73e Régt d'artillerie, du 24.9 au 8.10.1937
- 1re réserve. — 2e dans l ..... , du ..... au .....
- 1re réserve. — Supplémentaires dans l ..... , du ..... au .....
- 2e réserve. — 1re dans l ..... , du ..... au .....
- 2e réserve. — Supplémentaires dans l ..... , du ..... au .....
- Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication. — Du ..... au .....
- Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication. — Du ..... au .....

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région	D DOMICILE. R RÉSIDENCE.
20-11-1938	Ury dite Cne. Perthes	Melun	R

EPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS : la disponibilité.	la 1re réserve.	la 2e réserve.	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

Nom : Huguet

Prénoms : Paul, Georges Surnoms :

Numéro matricule du recrutemen : 2446

Classe de mobilisation : cl 33 - Melun

ÉTAT CIVIL.

Né le 22 Octobre 1913, à Larchant, canton de La Chapelle la Reine, département de Seine et Marne, résidant à Villiers le Grez, canton de La Chapelle la Reine, département de Seine et Marne, profession de Cultivateur ouvrier

EXTRAIT

SIGNALEMENT.

Cheveux Châtains, Yeux marrons, Front Moyen, Nez rectiligne Visage rond, Renseignements physionomiques complémentaires :

Taille : 1 mètre 63 centimètres.
Taille rectifiée : 1 mètre centimètres.
Marques particulières :

Degré d'instruction : 3

DÉCISION DU CONSEIL DE RÉVISION ET MOTIFS.

Inscrit sous le n° 12 de la liste du canton de La Chapelle la Reine
Classé dans la 1re partie de la liste en 1934.

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Incorporé a/c du 15-10-34-
Arrivé au corps le 20-10-34-
Renvoyé dans ses foyers le 12-10-35
Passé dans la disponibilité le 15.10.35
Rayé des contrôles le dit jour
Certificat de bonne conduite « Accordé »
A accompli une période d'exercices du 24-9-37 au 8-10-37 au 73e Rgt - artle-
Rappelé à l'activité et arrivé au corps le 6-9-39- aux armées le dit jour
Fait prisonnier le 23-6-40 à St Dié
Interné Stalag IX A n°- 20.182.
Rapatrié le 27-4-45- Démobilisé le 12.5.45 par le cd de Meaux - Dégagé de toutes obligations Militaires le 15-10-62-

CAMPAGNES

FRANCE

Aux armées / cd : du 6-9-39 au 22-6-40

Captivité / cs : du 23-6-40 au 26-4-45

Sur pied de guerre / cs : du 27-4-45 au 8-5-45

CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS au CONTROLE spécial.	NUMÉROS MATRICULE ou au répertoire.
Disponibilité — Armée active. 73ème Régt d'Artillerie		5033
20ème Escadron du Train		H38
73e Régiment d'Artl		
Cie d'Artillerie n° 20		
1re réserve.		
2e réserve.		

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE. Dates.	Communes.	Subdivisions de région	D DOMICILE. R RÉSIDENCE.
20-11-1938	Ury	Melun	R
	chez Mme Berceville		

EPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS : la disponibilité.	la 1re réserve.	la 2e réserve.	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

PÉRIODES CIC

2e réserve. Supplémentaires (dans l ..... , du ..... au .....

Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication. Du ..... au .....
Du ..... au .....